

<https://enseignants.se-unesa.org/Exercer-hors-de-France-candidater-pour-la-Principaute-de-Monaco>



Exercer hors de France : candidater pour la Principauté de Monaco

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Publication date: vendredi 17 février 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En vue de la rentrée 2023, le recrutement d'enseignants dans les collèges et lycées de la Principauté de Monaco est accessible jusqu'au 1er mars 2023.

Qui peut candidater ?

Peuvent candidater les enseignants du 2d degré titulaires.

Les postes à pourvoir sont :

- 3 professeurs agrégés ou certifiés de lettres modernes : postes en collège (la détention de la certification *français langue seconde* ou du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère sera appréciée) ;
- 1 professeur agrégé ou certifié d'anglais : poste en collège ;
- 1 professeur agrégé ou certifié d'allemand : poste en collège ou lycée ;
- 2 professeurs agrégés ou certifiés d'histoire-géographie : postes en collège ou lycée ;
- 2 professeurs agrégés ou certifiés de mathématiques : postes en collège ou lycée ;
- 1 professeur agrégé ou certifié de sciences économiques et sociales (certification *discipline non linguistique - DNL - anglais* appréciée) : poste en lycée ;
- 1 professeur agrégé ou certifié de russe : poste en collège ;
- 1 professeur titulaire du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) *design et métiers d'arts*, option *design* : poste en lycée ;
- 1 professeur titulaire du CAPLP d'économie-gestion option *commerce et vente* (DNL anglais appréciée) : poste en lycée ;
- 1 professeur titulaire du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) d'économie-gestion option *comptabilité et finance* ou de l'agrégation d'économie-gestion option B (*finance et contrôle*) : poste en lycée ;
- 1 professeur agrégé ou certifié de sciences industrielles de l'ingénieur (option *ingénierie électrique* ou *ingénierie mécanique*) : poste en lycée ;
- 1 professeur titulaire du CAPLP d'hôtellerie-restauration, option *service et commercialisation* (DNL anglais souhaitée) : poste en lycée ;
- 1 professeur titulaire du Capet d'hôtellerie-restauration, option *sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration* : poste en lycée.

Quel est le principe de ce recrutement ?

Les enseignants doivent demander à être détachés au sein d'un établissement scolaire du 2d degré de la Principauté de Monaco.

Quand et comment candidater ?

Le dossier de candidature est à compléter et renvoyer à la Direction de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports avant le 1er mars 2023, soit sur papier libre, ou bien par courriel à l'adresse électronique denjs@gouv.mc

Pour voir sa candidature validée, il est nécessaire de constituer son dossier avec les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae à jour ;
- la copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport ;

Exercer hors de France : candidater pour la Principauté de Monaco

- la copie des diplômes et références professionnelles ;
- la copie de tous les rapports d'inspection pédagogique et/ou de visite conseil, des comptes rendus de rendez-vous de carrière ou de visite d'accompagnement ;
- la copie de l'arrêté fixant la position administrative ;
- la copie du dernier arrêté de promotion d'échelon.

Comment demander son détachement ?

Une fois retenus, les personnels doivent constituer une demande de détachement à l'aide d'un [formulaire](#).

Attention ! Seul l'accord donné par le ministère autorise le départ en détachement.

Vous envisagez de candidater ? Alors dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Mobilité internationale 2023* du SE-Unsa en complétant le formulaire !

[Exercer Hors de France, je construis mon projet avec le SE-Unsa !](#)

Et pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la section Hors de France du SE-Unsa hdf@se-unsa.org